



Le journal de Rungis

Bulletin d'informations communales



ZOOM

Visite de la sous préfète au poste de PM



03

16

Cérémonie du 8 mai



13

Travaux en vue : Petite voie des Fontaines



09

Rungis ville partenaire des JO 2024





VU-FAIT-DIT

Cette fois encore, avant de commencer mon éditorial «**Vu-Fait-Dit**», je voudrais saluer la mémoire de cinq hommes et femmes qui nous ont quittés durant le mois. Chacun à sa manière a marqué la vie rungissoise.

✦ **Robert Petetin** : un grand monsieur, un chef d'entreprise visionnaire et un europhile convaincu. Il est le fondateur de l'Espace Jean Monnet, situé sur notre commune. Un lieu connu dans toute la France pour être le plus grand centre d'examen, et compte-tenu de sa superficie, pour accueillir des événements d'importance. Aujourd'hui, ce sont ses petits-fils qui sont aux commandes de ce bel établissement.

✦ **Armande Balland** : notre doyenne de 105 ans s'est éteinte. Rungissoise depuis (presque) toujours, elle a mené une vie d'une extrême discrétion. Mais son nom résonne à l'oreille de plusieurs Rungissois, car son fils Alain (aujourd'hui décédé) fut le maire de Rungis durant deux mandats, de 1971 à 1983.

✦ **Yvette Stein** : femme très active, maman de 7 enfants, elle s'est dévouée bénévolement au CCAS durant près de trente années avec son mari Lucien (décédé en 2009). Elle allait régulièrement visiter les malades à domicile ou à l'hôpital, et aidait à la préparation des voyages pour les anciens, en se rendant en repérage sur site.

✦ **Alain Nerrière** : investi depuis toujours dans le syndicalisme (JOC, ACO, CFDT), il fut toute sa vie, aux côtés de son épouse Anne-Marie, totalement tourné vers les autres. Figure bien connue des Rungissois, il se dévouait au sein de la paroisse et de plusieurs associations ; notamment le CLIC, la section peinture du Club du temps libre et bien sûr le Téléthon.

✦ **Monique Gautier** : femme de caractère, honnête, généreuse, appréciée des Rungissois et par tous ceux et celles, qui un jour sont passés par le «Garage Gautier». Figure marquante de la Croix-Rouge rungissoise, elle s'y est dévouée durant des années sans compter son temps et est devenue responsable du poste de secours routier.

En mentionnant succinctement les biographies de ces Rungissois, je pense à leurs familles dont beaucoup de membres habitent encore Rungis. Au nom de tous les élus, je leur adresse nos sincères condoléances.


✦ Depuis le 19 mai, nous revivons !

Quelle joie de pouvoir enfin prendre un verre ou manger un morceau, sur l'une de nos terrasses rungissoises ! Depuis le 19 mai, nous avons le droit. Je vous engage à profiter au maximum de celles-ci et à ne



Pour suivre l'actualité de la Ville :

abonnez-vous à la page Facebook, à la chaîne Youtube, aux comptes Instagram, Twitter et LinkedIn "Ville de Rungis".


 **ZOOM** ===== 03

 **HISTOIRE & PATRIMOINE** ===== 07

 **JEUNESSE/SPORT** ===== 08

 **PETITE ENFANCE/ÉDUCATION** ===== 10

 **ENVIRONNEMENT & TRAVAUX** ===== 12

 **ÉCONOMIE** ===== 14

 **VIE SOCIALE & COMMUNALE** ===== 16

 **CULTURE** ===== 23



Pour accéder au journal dans sa version audio, flashez ce code avec votre smartphone.



pas délaissier nos restaurateurs et nos commerçants qui ont particulièrement souffert durant ces derniers mois. Avec **Patrick Attard** (*conseiller délégué en charge des commerces de proximité*) j'ai décidé de faciliter l'accès sur le domaine public à tous ceux qui avaient le moins de possibilité pour installer des « terrasses éphémères » avec table et chaises, notamment les établissements de la place du général de Gaulle, et celui de l'avenue Grelinger. A tous, nous ne demanderons aucune redevance, comme c'est d'ordinaire l'usage.

Quelle joie aussi de reprendre le chemin des lieux de culture! Le Théâtre propose en juin et juillet une série de courts spectacles, en plein air, épars dans Rungis. Le Conservatoire présente ses kiosques et ses auditions sous forme filmée et organise comme il se doit les examens de fin d'année. En raison de contraintes liées à la situation sanitaire, la réouverture de la médiathèque est décalée à une date ultérieure. En attendant, le service Biblio-drive reste à votre disposition pour emprunter des documents. Quant aux Parasols, nous pourrions enfin y découvrir l'exposition de l'artiste ukrainienne Anne Yeremiyew, tellement de fois annoncée sans avoir pu encore y participer. Bien sûr, nous nous rendons masqués à toutes ces propositions culturelles, mais quel bonheur de se laisser émouvoir par toutes ces prestations. Je tiens à remercier **Véronique Bastide** (*adjointe à la culture*) qui avec constance et discrétion est restée aux côtés de tous les acteurs de la culture, durant ces longs mois.



► Un centre de vaccination pour les Rungissois

Afin de renforcer le maillage territorial et d'anticiper une augmentation du nombre de doses en juin, la préfecture du Val-de-Marne et l'agence régionale de santé d'Île-de-France travaillent depuis plusieurs semaines avec la SEMMARIS, les communes de Rungis et de Chevilly-Larue, la Croix-Rouge française et la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris pour ouvrir un 21^e centre dans le Val de Marne. Il sera implanté au sein du marché international de Rungis pour

être opérationnel dans le courant de la semaine du 31 mai prochain, alors que la campagne entrera dans une nouvelle phase, avec l'ouverture sans conditions à tous les Français de plus de 18 ans. **Ce centre est ouvert à tous** et prévoit 6 sans avoir pu encore y participer. 000 vaccinations par semaine. Les villes de Rungis et de Chevilly-Larue apportent des moyens humains et matériels d'importance. Le corps médical a été sollicité et j'ai personnellement organisé une visioconférence avec une quarantaine de « soignants » de Rungis et des environs afin de mobiliser le plus grand nombre d'entre eux à participer. Les agents municipaux, des recrues de la Semmaris et de la Croix rouge ainsi que des bénévoles, viendront composer les équipes destinées à l'accueil et à l'orientation. Si je me suis investi avec autant de détermination, c'est pour assurer aux Rungissois la disponibilité d'un centre de grande ampleur et de proximité. Les rendez-vous seront à prendre via Doctolib mais si vous rencontriez des difficultés, vous pouvez joindre le 01.79.35.53.70. **Je suis convaincu que seule la vaccination à l'échelle mondiale permettra d'enrayer cette pandémie. Aussi n'hésitez pas à vous inscrire pour pouvoir en bénéficier.** Les modalités sont toutes indiquées sur le site de la ville www.rungis.fr.

► N'oublions pas notre jeunesse!

Les protocoles mis en place dans tous les lieux recevant des enfants et des jeunes (établissements scolaires, accueils de loisirs, CISL et associations sportives...) ont souvent été lourds à porter. Notre jeunesse a beaucoup souffert elle aussi, des conséquences de cette pandémie. Je veux redire ici mon soutien à **Françoise Payen** (*adjointe en charge de la petite enfance et de l'éducation*) et à **Mohand Ould-Slimane** (*adjoint en charge du sport et de la jeunesse*) qui durant tous ces mois ont agi avec beaucoup de persévérance et de bienveillance au sein de la cellule de crise COVID19 pour assurer la sécurité des jeunes, de leurs enseignants, éducateurs et animateurs. Espérons que cette période soit enfin dernière nous.

Je veux également saluer la ténacité de ma première adjointe, **Patricia Korchef-Lambert**, qui travaille depuis plusieurs semaines pour permettre l'accueil dans les services municipaux de 50 jeunes Rungissois, dans le cadre des « **jobs d'été** ». Du jamais vu ! C'est un choix politique, qui implique une charge financière que nous assumons totalement. Notre jeunesse, aux dires des spécialistes, ne se porte pas bien. Plusieurs reportages ont montré combien cette strate de la population connaissait la précarité, d'autant que les entreprises qui ont à surmonter la crise économique ne peuvent accueillir comme il se doit, les étudiants pour des stages ou des petits emplois rémunérateurs. **Il nous a donc paru évident de devoir les aider. Grâce aux agents dans les services, qui sauront accueillir tous ces jeunes, la Ville joue à plein son rôle social!**



À l'initiative d'une Rungissoise, soucieuse elle aussi de l'état de notre jeunesse, la Ville a aidé à l'organisation de deux journées « bien-être » destinées aux 15-25 ans. Sept thérapeutes sont venus gratuitement leur offrir leurs services. Merci à eux.



► Visite de la sous-préfète de L'Hajÿ-les-Roses

Le 5 mai, je recevais avec **Patrick Attard** (conseiller délégué à la sécurité), **Martine Laquière** (sous-préfète de L'Hajÿ-les-Roses), **Yasmine Prudenté** (commissaire de L'Hajÿ-les-Roses, responsable du 3^e district du Val-de-Marne) **Mickaëlle Le bras** (commissaire adjointe) et **Jonathan Ravily** (lieutenant de Police, chef adjoint du service de sécurité du quotidien).

Une rencontre officielle au sein du poste de Police municipale, au cours de laquelle nous avons présenté les agents de la PM, leurs actions, ainsi que les moyens que la Ville met à leur disposition. Ce fut une visite fructueuse durant laquelle nous avons décrit la synergie existant entre nos agents et ceux de la Police nationale, montré tout l'intérêt de notre « centre de supervision urbain » en pleine évolution, abordé les questions de la formation des agents ou du nombre des auto-écoles circulant dans Rungis. **Nous avons aussi exposé (avec une certaine fierté) la convention de partenariat signée avec la RATP, faisant de Rungis la première ville du Val-de-Marne autorisée à faire intervenir sa Police municipale dans les transports en commun.**

► Rungis, Ville partenaire des Jeux olympiques

À l'initiative de **Mohand Ould-Slimane** (adjoint au sport) et du Service des sports, Rungis a postulé pour obtenir le label « **Terre de Jeux 2024** ». Nous devenons donc une ville partenaire des Jeux olympiques de 2024. Par ce label, nous nous engageons à mettre en place selon nos moyens et nos compétences, des actions, nouvelles ou existantes, afin de vivre au rythme de cette fabuleuse aventure. Et cette année, le Service des sports a concocté pour le CISL et les accueils

de loisirs plusieurs activités dans le cadre de la journée olympique célébrée partout dans le monde le 23 juin. Je me réjouis d'une telle initiative, bénéfique pour tous nos jeunes sportifs.

► Démocratie participative

Je sais par **Eladio Criado** (conseiller délégué à la démocratie participative) que les commissions au sein du CESEL se sont mises au travail et se retrouveront en séance plénière le 26 juin prochain. Je sais aussi que 47 projets ont été déposés sur la plateforme du budget participatif. Des projets de Rungisais, qui parfois anticipent ceux que mes adjoints et moi-même avons envisagés dans notre programme. Ceci nous conforte dans la vision que nous avons pour le bien-être des habitants. Désormais, le CESEL devra présélectionner les projets éligibles au BP, dans le cadre d'une co-construction avec les élus et les services municipaux.

► Enquête sur la communication

À l'initiative de **Dalila Chaibelaine** (adjointe à la communication) une enquête sur les outils de communication a été lancée le mois dernier. Les résultats montrent que le papier a toujours la côte (près de 67% des répondants affirment lire le journal dans son intégralité), et précisent le bien-fondé de la communication numérique, mise en place dès notre élection, puisque 62% des répondants suivent la page Facebook de la Ville. Nous l'avons dit; nous voulons une communication réactive, en lien avec la population. Les résultats prouvent votre intérêt pour notre manière de faire.

► Bientôt les élections régionales et départementales

Les 20 et le 27 juin 2021 nous nous rendrons aux urnes pour élire, pour une durée de 6 ans, nos conseillers régionaux et départementaux. Deux élections le même jour. Nous avons d'ores et déjà pris toutes les mesures pour assurer leur bonne tenue et la sécurité des électeurs et des scrutateurs.

En cas d'impossibilité pour vous déplacer, vous pourrez voter par procuration. Le Gouvernement a cette année mis en place un site pour simplifier la démarche :

maprocuration.gouv.fr qui permet d'effectuer une demande de procuration en ligne avant de se rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour valider son identité. Un courriel est ensuite adressé dès que la Ville de Rungis aura validé la procuration.

La pandémie paraît s'éloigner. La vie semble reprendre son cours normal. Nous nous en réjouissons et continuons à œuvrer pour permettre de vivre heureux et confiants à Rungis.



Mercredi 5 mai Bruno Marcillaud et Patrick Attard recevaient Martine Laquière (sous-préfète de L'Hay-les-Roses), au sein du poste de la Police municipale.

La Police municipale reçoit la sous-préfète Martine Laquière

Le 5 mai dernier, au sein du poste de la Police municipale, **Bruno Marcillaud** (maire de Rungis) et **Patrick Attard** (conseiller délégué à la sécurité) recevaient **Martine Laquière** (sous-préfète de L'Hay-les-Roses), **Yasmine Prudenté** (commissaire de L'Hay-les-Roses, responsable du 3^e district du Val-de-Marne) **Mickaëlle Le bras** (commissaire adjointe) et **Jonathan Ravily** (lieutenant de Police, chef adjoint du service de sécurité du quotidien).

Une rencontre officielle au cours de laquelle les élus ont présenté les agents de la PM, leurs actions, ainsi que les moyens dont ils disposent. Le Journal de Rungis a suivi la visite. Une bonne occasion pour faire un zoom sur la Police municipale rungissoise.

► Rungis, ville tranquille

Il régnait une certaine effervescence ce mercredi 5 mai, sur la place Louis XIII. Le chef de la Police municipale avait revêtu son uniforme d'apparat et la brigade, en service ce jour-là, restait sur le qui-vive. Le poste de la PM recevait en effet **Martine Laquière**, sous-préfète de l'arrondissement et trois responsables du commissariat de L'Hay-les-Roses.

Une visite bénéfique et très conviviale, malgré le protocole.

Dans son discours d'accueil, **Bruno Marcillaud** a signifié combien cette visite honorait Rungis et a exprimé sa reconnaissance envers la Police municipale rungissoise. *« Enclavée entre le MIN, le parc Icade, la zone hôtelière et de grands axes routiers, Rungis est un lieu de passages importants, qui comme on le sait favorisent la délinquance itinérante. Or, notre commune est calme et sereine. Une tranquillité que l'on doit, non seulement au professionnalisme de tous nos policiers, mais encore à la qualité des moyens humains et logistiques que la Ville met à leur disposition. Je tiens à saluer devant vous, Madame la sous-préfète, le travail de notre chef de poste Jean-Marc le Buhan, qui après dix-huit années dans la Police nationale, dont quinze ans en brigade anticriminalité au sein du commissariat de L'Hay-les-Roses, a rejoint notre PM, il y a deux ans. Il connaît donc très bien notre territoire et les rouages existant entre Police municipale et Police nationale. Une synergie qui est indispensable pour un déploiement réel de la prévention et pour mener à bien les enquêtes sur le terrain ».*

Sensible à ces propos **Martine Laquière** a immédiatement répondu : *« Je me réjouis vraiment*



Bruno Marcillaud accueille au sein du poste de Police, la sous-préfète de L'Hay-les-Roses Martine Laquière.

de ce qui a été mis en place ici, à Rungis, et j'espère que ces méthodes feront tache d'huile ; en travaillant ensemble, on travaille plus efficacement ! Cela me paraît essentiel ! ».

Poursuivant sa visite du poste, la sous-préfète s'est montrée très intéressée et admirative devant les moyens dont dispose la PM ; le système de vidéoprotection performant (de bientôt 106 caméras), les véhicules, les VTT électriques, les caméras-piéton. Elle a également salué la politique volontariste de formation des agents, et notamment en matière d'armement : *« Plus la formation est importante et moins de dysfonctionnements ont lieu sur la voie publique. Le sang-froid, le sens de la mesure ne s'obtiennent que par une solide formation, récurrente tout au long de l'année. Il n'y a pas de mystère ».* Et surtout, elle s'est enthousiasmée pour la convention de partenariat signée avec la RATP, faisant de Rungis la première ville du Val-de-Marne autorisée à faire

intervenir sa Police municipale dans les transports en commun. « *Je plaide pour un maillage progressif de ces pratiques sur notre territoire en prenant appui sur les communes volontaristes, comme la vôtre, Monsieur le Maire. Les bonnes pratiques doivent être dupliquées !* » a affirmé la sous-préfète, au terme de sa visite.

RAPPEL



Bruno Marcillaud présente l'insigne de la Police municipale rungissoise.

Sous l'autorité du maire, qui est le responsable de la sécurité dans sa commune, la Police municipale a une mission de prévention et surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Elle travaille en complémentarité avec les effectifs de la Police nationale et de la Gendarmerie. Elle seconde les officiers de Police judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions.

Une convention de coordination entre la PM de Rungis et les forces étatiques a été établie le 18 novembre 2018. Elle sera reconduite en 2022.

Le redéploiement des effectifs au sein du poste rungissois a permis une optimisation des missions. Des opérations de prévention sont désormais reprogrammées ainsi que la reprise du « Permis piéton » dans les écoles élémentaires.

» La Police municipale, toujours en formation



Policiers municipaux en exercice de tir.



Hocine Chaheb, responsable adjoint du poste et formateur.

Savez-vous comment on devient policier municipal ?

Tout commence par un concours pour lequel il faut, pour pouvoir s'inscrire, être majeur de nationalité française et ne pas (mais cela paraît une évidence !) être connu des services de Police.

Le concours réussi, le futur policier suit un enseignement initial de plus de 5 mois, en plusieurs modules, sur les différents pouvoirs de police du maire. Après ces cinq mois, et tous les modules validés par un examen, le policier peut entrer en poste, mais... il doit continuer diverses formations pour parfaire ses connaissances en matières juridiques et surtout, pour avoir le droit d'utiliser les diverses formes d'armement dévolues à la Police municipale. Pour chacune, les agents de PM sont soumis à des évaluations écrites et des mises en pratique dans lesquelles les formateurs mesurent les capacités à être ou non dotés de l'habilitation au port d'armes. Deux journées de théorie et sept jours de pratique, sur le maniement des armes à feu sont donc obligatoires. **Aucune arme ne peut être confiée à un policier municipal s'il n'a suivi et réussi ces enseignements et entraînements.** Ensuite, il sera obligé de participer à au moins trois tirs par an, lors de sections de perfectionnement. À Rungis, les policiers ont la chance d'avoir un formateur au sein même du poste ; cinq séances de tir sont donc organisées chaque année, pour chacun d'eux.

Autrement dit, la Police municipale est toujours en formation.

Outre ces formations et l'obtention des diverses habilitations, une demande d'arrêté de port d'arme est effectuée par le maire, sous couvert des agréments obligatoires pour occuper les fonctions d'agent de Police municipale. « *En cas de délit, le but n'est pas de tirer, mais bien de maîtriser l'individu qui pose problème. En conséquence, la Police municipale emploie plusieurs moyens de dissuasion avant de faire usage de son arme de poing. D'où l'intérêt des différents outils de défense dont dispose le poste de Police municipale : aérosols incapacitants ou lacrymogènes, projecteurs hypodermiques, tonfa, pistolets à impulsion électriques, ou flashballs... Un policier municipal n'utilise son arme de poing que lors d'un tir de riposte et uniquement en cas de légitime défense* » explique **Patrick Attard** (conseiller délégué à la sécurité).

» Convention RATP/Ville de Rungis, une première dans le Val-de-Marne

C'est la première convention de ce type dans le Val-de-Marne!

La Police municipale rungissoise inaugure, grâce à un protocole signé entre la RATP et la Ville de Rungis, la possibilité d'intervention au sein des véhicules, appartenant à la RATP circulant sur le territoire de notre commune. Autrement dit, les policiers municipaux auront désormais le droit d'intervenir dans le bus, mais aussi le TVM (Trans Val-de-Marne) et le T7 afin d'y assurer la sécurité des voyageurs et du conducteur. En cas de litige, ils pourront procéder aux contrôles d'identité, de stupéfiants et de substances illicites, verbaliser les fauteurs de troubles et les extraire du véhicule.

» Un CSU dans des locaux fonctionnels



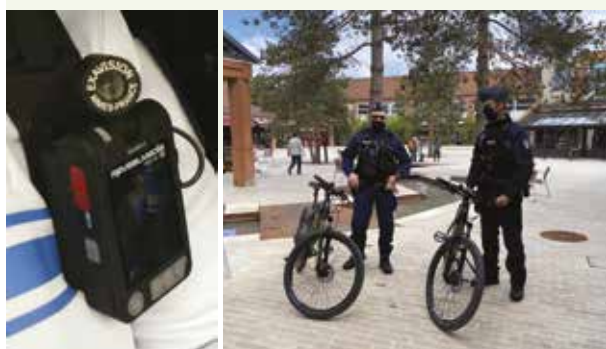
Le centre de supervision urbain du poste de Police municipale.

Des moyens pour la police municipale

Outre le CSU et le déploiement des caméras à haute performance, les élus ont décidé de parfaire les moyens logistiques dévolus à la Police municipale.

Ainsi le poste possède-t-il :

- » 2 véhicules sérigraphiés
- » 3 VTT
- » Des caméras piétons
- » Un armement composé de : lanceur de balles de défense, générateur aérosol incapacitant, pistolet à impulsion électrique, bâtons télescopiques de défense, armes de poing (PSA Glock 17)



Zone de passages importants, Rungis pourrait polariser une forme de délinquance itinérante. Il faut donc « ouvrir l'œil » tous azimuts pour prévenir, mais aussi pour relever chaque indice pouvant aider et faire avancer une enquête. D'où le **centre de supervision urbain (CSU)** installé au sein du poste de police; un espace dédié à la vidéoprotection pour visionner en temps réel les secteurs « *vidéoprotégés* » et en exploiter les images, en cas délit. Composé de plusieurs écrans à géométrie variable et d'un parc important de caméras, **il permet de réagir rapidement, de gérer l'alerte et de relayer les informations aux acteurs de terrain.**

En un « clin d'œil », les policiers peuvent visualiser les différents quartiers de la ville. En cas de méfaits, l'enregistrement des images apporte aide et preuves, comme dernièrement lors d'un cambriolage ; la plaque d'immatriculation de la voiture du cambrioleur, ainsi retrouvée, a constitué un motif valable pour remonter jusqu'à lui. Et mercredi 19 mai, les policiers ont pu récupérer le signalement de deux auteurs de cambriolages qui sévissaient dans le quartier des Antes. Les patrouilles mobilisées ont permis l'interpellation rapide de ces individus, déjà connus des services de police, et leur placement en garde à vue.

La Ville a fait le choix de doter les agents de la Police municipale de locaux et matériels fonctionnels, confortables, et sécurisés.

C'est pourquoi l'extension du système de vidéoprotection est en cours et portera à 106 le nombre total de caméras dans Rungis, toutes optimisées et sur des emplacements redéployés. « *Vous possédez un outil indispensable dans le cadre de la synergie qui doit exister entre toutes les forces de l'ordre!* » a déclaré la sous-préfète lors de sa visite.

► Effectifs et organigramme



La brigade en service lors de l'accueil de la sous-préfète de l'Hay-les-Roses

Au 5 mai 2021, à la suite d'un renouvellement quasi total, la Police municipale rungissoise est composée de 11 agents : neuf hommes et deux femmes.

Grâce à ces effectifs, deux brigades ont été créées permettant, à la demande des élus, une nouvelle organisation du temps de travail, un élargissement de l'amplitude horaire du poste de police, ainsi qu'une plus grande présence des agents sur le terrain.

INFOS PRATIQUES !

Les horaires du poste de Police

Le poste de Police municipale est situé au 35 place Louis XIII.

Votre interlocuteur est le chef de poste : Jean-Marc le Buhan 01.79.61.61.99

Le poste est ouvert 7 jours/7 aux horaires suivants :

- Du lundi au jeudi : 9h à 21h
- Du vendredi au samedi : 13h à 00h
- Le dimanche : 13h à 01h

En dehors de ces horaires,

il est conseillé en cas de problèmes de s'adresser immédiatement à la Police nationale en composant le 17.



C'est la Révolution française qui établit la définition actuelle de la police. Ici, Légion de Police (1795) et Garde nationale (1814). Illustration extraite de l'ouvrage d'Alfred Rey et Louis Féron, « Histoire du corps des gardiens de la paix », 1896. © Crédit photo : Creative Commons

Premières missions de la Police municipale à Rungis

La visite de la sous-préfète de L'Hay-Les-Roses évoquée dans le **Zoom** des pages précédentes a donné l'occasion de s'interroger sur l'histoire de la Police municipale à Rungis. Un questionnement qui a trouvé un écho dans une monographie officielle de 1897, publiée au nom de la République française par la « **Direction des affaires départementales** ».

Son titre : « *État des communes à la fin du XIX^e siècle publié sous les auspices du Conseil général : RUNGIS. Notice historique et renseignements administratifs* ».

On y trouve une foule de renseignements, historiques (bien sûr!), mais aussi anecdotiques, qui rendent ce document administratif presque émouvant, pour qui s'intéresse à l'histoire de notre commune.

On y apprend par exemple en page 20, dans le paragraphe intitulé « annales administratives — liste des maires » qu'une police municipale fut créée le 23 mai 1790, quelques mois après la prise de la Bastille. En effet, la Révolution française ayant rejeté la Police de l'Ancien Régime a créé les « **Polices municipales modernes** ». La loi du 14 décembre 1789 donne aux maires la responsabilité des pouvoirs de police et précise que les corps municipaux sont chargés de « *faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté dans les rues, lieux et édifices publics* ». Les maires élus s'affirment alors comme responsables directs de la police et doivent exercer cette mission à l'aide de la Garde nationale composée de citoyens.

Qu'en est-il alors à Rungis ?

« Le 23 mai 1790 (NDLR Soit cinq mois après la promulgation de la loi), à la requête du procureur **Pierre Petit**, le Conseil général de la commune, assemblé comme à l'ordinaire à l'issue de la messe paroissiale en la salle de M. le Curé, arrêta les termes d'un règlement de police municipale en douze articles ». Douze articles concrets qui fleurent bon le terroir et les préoccupations paysannes de Rungis à la fin du XVIII^e siècle. Notre ville n'est alors qu'un village de 150 âmes. Douze articles que « **les gardes du territoire** » comme on appelle alors (sans faire d'anachronisme) les policiers municipaux ont mission de faire respecter. On peut bien évidemment s'amuser à mettre le périmètre de ces missions en regard de celles de la Police municipale actuelle... Regardez !

► **Article 1** : nomination de trois gardes du territoire pouvant être remplacés tous les ans le 1^{er} avril et ayant mission de veiller au maintien du bon ordre, à la conservation des biens et à l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale sur le fait de chasses et le respect des propriétés.

► **Article 2** : observation du repos des dimanches et fêtes et défense expresse à qui que ce soit de travailler ou de faire travailler à des œuvres serviles.

► **Article 3** : en cas de nécessité ou de mauvais temps, s'il s'agissait dans son âme et conscience de nécessairement travailler pour sauver son grain et sa récolte, obligation de demander la permission au maire ou au curé ; mais cette permission accordée, défense de travailler durant le temps des offices.

► **Article 4** : même interdiction pour les cabaretiers de servir à boire pendant les offices ou des heures indues.

► **Article 5** : obligation pour tout le monde, sans exception de rendre le pain bénit (NDLR Offrir le pain bénit à tour de rôle).

► **Article 6** : obligation pour chacun d'enlever les boues devant sa porte à la réquisition du maire.

► **Article 7** : interdiction de faire paître les troupeaux dans les luzernes, foins, trèfles, sainfoins du 1^{er} mars à la Saint-Martin (11 novembre) ni de les conduire dans les fossés des prés.

► **Article 8** : défense aux herbiers de faire de l'herbe dans les grains qui ne leur appartiennent pas sans la permission des propriétaires.

► **Article 9** : permission de glaner accordée seulement aux pauvres, femmes, enfants ou vieillards, et seulement le jour, mais en aucun cas de 11h à 2h.

► **Article 10** : maintien des voies dans leur état actuel.

► **Article 11** : interdiction de faire passer des chevaux ou des voitures dans les grains, luzernes, etc. ou de traverser dans les javelles (NDLR Petit amoncellement de tiges de céréales laissées sur le sillon en attendant la mise en gerbes).

► **Article 12** : obligation pour les gardes du territoire de veiller à l'observation de toutes ces prescriptions sous la foi du serment ; remise des amendes au trésorier de la commune pour que le corps municipal en règle l'emploi.

Il est clair que les missions
et les obligations se sont
modifiées au cours
du temps !

Portrait d'un officier de police municipale à l'époque révolutionnaire.





Inscriptions vacances d'été

➤ Lors des vacances d'été, les enfants des classes de CM2 qui passeront à la rentrée en 6^{ème} auront le choix de s'inscrire à l'Espace jeunes 11/17 ou en accueil de loisirs élémentaire.

➤ Les inscriptions auront lieu du lundi 14 au vendredi 18 juin 2021 17h à l'Hôtel-de-Ville ou sur le site via le formulaire jusqu'au dimanche 20 juin, 23h.

Renseignements au Service jeunesse

☎ 01.45.12.81.07

Inscriptions accueils de loisirs 2021/2022

➤ La période d'inscription pour participer aux activités des accueils de loisirs de la Ville à partir de septembre débute en juin. Les fiches de renseignements envoyées aux familles par courrier, se trouvent également sur le site de la ville, onglet Jeunesse.

Elles sont à compléter et à retourner au Service jeunesse avant le vendredi 27 août 2021, date butoir.

Action solidaire et gratuite en faveur des jeunes rungissois



Non, ce n'est pas un lieu commun, mais bien une réalité ; les jeunes ne vont pas bien !

Ils ont sans doute plus de mal que les adultes à prendre de la distance par rapport aux événements de ces longs derniers mois. Privés de vie sociale tellement importante à leur âge, ils sont aussi en manque de repères, et certains, privés d'emplois ou de jobs temporaires, ont cruellement souffert de problèmes économiques. On se souvient de la générosité des Rungissois, qui au cours de l'hiver ont organisé spontanément une collecte de produits alimentaires, sanitaires et d'hygiène en faveur des associations étudiantes parisiennes.

Une nouvelle action solidaire a eu lieu les 28 et 29 mai. On la doit cette fois à sept thérapeutes (la plupart exerçant à Rungis) qui proposaient sur deux journées des séances gratuites de « bien-être ».

Béatrice Boutemine, sophrologue, à l'initiative de cette démarche explique : « *Avec le soutien logistique de la Ville de Rungis que nous remercions, nous avons souhaité apporter une aide gratuite aux jeunes de 15 à 25 ans. Nous leur avons donc offert des séances pour se détendre, s'énergiser ou se remobiliser* ». Pour cela sophrologue, hypno-thérapeute, podologue réflexologue plantaire, des masseurs bien-être, un coach de vie et une professeure de yoga avaient répondu à son appel. Une action solidaire salutaire.

Connaissez-vous la Mission locale ?



Les jeunes Rungissois dépendent de la Mission locale Bièvre Val-de-Marne dont les représentants pour la Ville de Rungis sont **Patricia Korchef-Lambert** et **Mohand Ould-Slimane**. Cette antenne organise chaque année au mois de septembre, un Forum emploi. Plus de renseignements seront donnés dans le Flash de rentrée.

Mission locale Bièvre Val-de-Marne

28 rue Maurice Ténine, 94260 Fresnes

☎ 01.42.37.57.85

Horaires : lundi à jeudi de 9h à 17h30 / vendredi 9h à 17h

➤ Vous êtes ou vous connaissez un jeune de 16 à 25 ans, qui sorti du système scolaire ou universitaire, se pose des questions quant à son avenir professionnel.

➤ Savez-vous qu'il existe un réseau en France qui constitue un véritable maillage sur le territoire avec près de 6560 lieux d'accueil ? Il s'agit du réseau national des Missions locales. **Service public de l'emploi, chaque Mission locale propose un accompagnement global aux jeunes de 16 à 25 ans.**

➤ Chaque jeune qui se rend dans une Mission locale est donc accueilli, écouté et... accompagné. Il lui est proposé un parcours personnalisé vers l'emploi, en lien avec l'offre d'insertion disponible sur le territoire grâce au réseau tissé dans chaque Mission avec les partenaires locaux.

➤ Un parcours qui tient compte également de l'accès à la formation, au logement, à la santé, aux droits, à la citoyenneté, à la culture et aux loisirs.

➤ Le but étant de non seulement préparer le jeune à une offre d'emploi, mais également de l'aider dans le maintien de cet emploi afin d'éviter les ruptures éventuelles. C'est l'objectif des entretiens qui ont lieu entre le jeune et le conseiller qui examinent ensemble les moyens à mobiliser pour construire un projet viable.

Rungis, Ville partenaire de Jeux olympiques



Comme annoncé durant la campagne électorale, Rungis a postulé pour obtenir le label «*Terre de Jeux 2024*», et l'a obtenu ! Cela signifie qu'elle devient une ville partenaire des Jeux olympiques de 2024. Elle réfléchit actuellement, pour voir comment elle pourrait recevoir des événements sportifs. En attendant, par ce label, la Ville s'engage à mettre en place selon ses moyens et ses compétences, des actions, nouvelles ou existantes, afin de vivre au rythme de l'aventure Paris 2024. Et le 23 juin, tous les enfants participant au CISL et dans les accueils de loisirs sont invités

à participer aux activités proposées par le Service des sports dans le cadre de la journée olympique célébrée, ce jour-là, partout dans le monde. Une mise en bouche pour comprendre que les Jeux 2024, c'est bientôt !

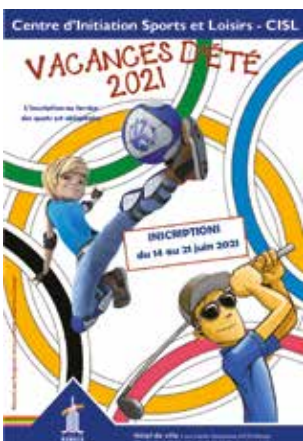
Le « CISL Anta »



Le Service des sports propose une version made in Rungis de la célèbre émission télévisée «*Koh Lanta*» et cela devient **CISL Anta**. Pour cela, tous les enfants inscrits au CISL ont rendez-vous le mercredi 2 juin après-midi sur le stade Lucien Grelinger. Ils participeront, en équipe, à quatre épreuves sportives réfléchies par les éducateurs et animateurs du CISL sur le modèle de l'émission. On n'en dit rien pour l'instant ... mais comme les aventuriers, les jeunes sportifs devront «*survivre*» et surtout bien s'amuser ! Pour l'instant, enfants et adultes préparent les totems qui seront remis à la fin des épreuves aux deux équipes vainqueurs. Ils confectionnent aussi les colliers totems, souvenir de cette journée.

Une information arrivera prochainement dans les boîtes mail des parents sur le déroulement de cette après-midi.

CISL - Eté 2021



Cet été le CISL ouvrira ses portes du 7 au 30 juillet et du 23 au 27 août.

Les inscriptions auront lieu du 14 au 21 juin. Le programme est en cours de réalisation, et pourra se modifier en fonction de la levée des consignes sanitaires. Mais c'est certain, toute l'équipe des éducateurs et animateurs se mobilisent pour que les jeunes sportifs rungissois retrouvent le plaisir de faire des sorties dans les parcs ou en forêt avec leurs copains

scolarisés dans l'autre école.

Un nouveau comité directeur au Tennis club de Rungis

Les adhérents du TCMR ont élu le 2 mai dernier leur nouveau comité directeur. **Franck Ponceau** est devenu président. Dès son élection, il annonçait les prochaines manifestations et dispositions pour permettre à tous les joueurs de profiter d'un bel été sportif :

- un «*Rungis Garros*» ; tournoi ouvert à tous les Rungissois de tout âge (raquettes et balles seront fournies).
- la possibilité pour les seniors et jeunes espoirs d'accéder cet été à des terrains de terre battue chez des clubs partenaires. Une manière d'offrir encore plus de surfaces de jeux et permettre au plus grand nombre une bonne reprise sportive.

Les réinscriptions pour les anciens adhérents auront lieu au centre Évasion :

Les samedis 05 -12 et 19 juin de 10 à 12h et de 16h à 18h

Les mercredis 09-16 et 23 juin de 16h à 19h.



Le nouveau comité directeur du TCMR avec de gauche à droite Bernard Gisbert, Bénédicte Pihan, Eric Pheng, Alain Guyon, Franck Ponceau, Estelle Arescy, Pascal Vo.



Le jardin, c'est bien pour grandir!

Depuis le printemps 2019, les crèches «**Pain d'épice**» et «**Au fil de l'eau**» exploitent les espaces verts attenants à la Maison de la petite enfance. Comprenez par là que les moyens et les grands des différentes unités s'initient au jardinage. Une activité magique pour faire grandir les tout-petits, tellement la variété des découvertes qu'elle suscite est multiple. Les cinq sens sont en éveil et les émotions se révèlent, par la kyrielle des actions nécessaires.

Avec l'arrivée du printemps, il a fallu reprendre le chemin du jardin, manipuler la terre et puis planter, arroser (mais pas trop, compte tenu des litres de pluie des derniers jours). Il a fallu aussi observer, prendre soin, patienter surtout. Par petits groupes de quatre à six enfants, on se rend chaque jour au jardin où l'on travaille et examine les résultats. Merveille, de voir germer les graines qui s'élèvent doucement vers le ciel. Merveille, de découvrir chaque jour, qu'il se passe quelque chose; comme une promesse qui s'étire, mais qui vient. Cette année, fraises, tomates cerises, poivrons, aubergines et radis ont été plantés. Au fur et à mesure de la récolte, ils sont servis, pour être goûtés au moment du repas. Une jolie manière de comprendre la provenance des légumes, des fruits et le cycle de la nature. Les herbes aromatiques, tellement intéressantes pour l'éveil des sens, des sensations et des émotions sont quant à elles, distribuées lorsqu'elles arrivent à maturité en petits paquets aux familles. Ainsi, même à la maison, on perçoit le lien tissé du jardin à l'assiette... Tout le processus, depuis la plantation jusqu'à la dégustation puis le fait de rapporter de bonnes choses à la maison est une formidable démarche pédagogique. *«C'est une évidence, avec l'activité jardinage, l'enfant ressent différentes émotions, expérimente, découvre. Il est acteur. Nous, les professionnelles, sommes présentes pour proposer et guider. Mais jamais nous ne faisons à sa place. Nous avons certes choisi les plantes et les travaux adaptés aux enfants ainsi que la hauteur des bacs, mais c'est le tout-petit qui œuvre»* explique l'éducatrice de jeunes enfants. Faut-il préciser que le jardinage est totalement écologique? Ici aucune utilisation d'engrais chimiques ni de pesticides. Pour éloigner les parasites et nourrir la terre, on n'utilise que des manières naturelles : marc de café, coquilles d'œufs, compost fait maison et l'on récupère l'eau! **Une belle initiation qui permet dès le plus jeune âge de percevoir le lien qui nous rattache au monde végétal.**





Bientôt des tomates *made in Rungis* dans les cantines de la ville

Et si les enfants, dans les cantines rungissoises, mangeaient des tomates cultivées à Rungis ?

Un projet en passe de devenir une réalité !

Françoise Payen (adjoind en charge de l'éducation) explique : « lors de la campagne électorale, **Bruno Marcillaud** a signifié combien le développement durable devait être le fil rouge de la mandature. Il a promis de garder verte, et de manière pérenne, la plaine de Montjean. Pour cela, il souhaitait y encourager l'agriculture biologique et favoriser les circuits les plus courts, entre le champ et l'assiette. La Ville possède une ferme de permaculture ; les élus ont donc demandé à l'agricultrice responsable de ce lieu, de faire pousser des tomates en nombre suffisant, pour alimenter les cantines rungissoises. »

La Ville a procédé à l'achat de nouvelles serres mises à la disposition de la ferme du Rimarin. De son côté, Nathalie Ripouteau, l'agricultrice, a choisi ses graines de tomates, de différentes variétés. Elle a préparé ses plants et les a confiés à la terre sous les serres. Il faudra patienter encore quelques semaines, avant de pouvoir se régaler. Mais dès le mois de juillet, les tomates **made in Rungis** rejoindront la cuisine centrale des Closeaux et seront préparées, principalement en entrées. Il faut compter environ 50 kg pour faire un service complet dans les 4 écoles.

Pour accompagner ce projet, **Françoise Payen** a souhaité que les enfants des accueils de loisirs aillent visiter la ferme du Rimarin et comprennent le processus de culture pour bien faire le lien entre cette visite et les tomates qui leur seront servies de juillet à la fin de l'automne.

La première rencontre a eu lieu le mercredi 5 mai. Deux groupes (un de l'accueil maternel Médicis, l'autre de l'accueil élémentaire les Antes) se sont rendus à la ferme. Les enfants présents ont découvert le lieu et écouté les explications de Nathalie. Mais c'est une évidence, elle avait une sacrée concurrence : les poules et leurs œufs tout chauds ont eu un succès fou !

La BD de l'accueil de loisirs Médicis

« **Yohan, l'animateur du centre a disparu : un groupe d'enfants courageux part à sa recherche.** »

Telle est l'intrigue du projet novateur proposé aux « grands » de l'accueil de loisirs maternel Médicis : créer une BD qui raconterait cette histoire. Une BD pour des enfants qui ne savent pas lire, ni écrire et pour qui le dessin est encore malhabile ? Oui, une BD d'un genre nouveau, mais totalement fabriquée par les grandes sections de maternelle avec leurs animateurs.

Tout a commencé en janvier 2020, lors de la journée internationale de la bande dessinée. Accueillis à la Méridienne, les enfants ont découvert ce qu'est une BD ; certaines, destinées au public maternel sont d'ailleurs sans texte, laissant libre cours à l'imagination de chacun pour faire vivre l'histoire. L'équipe d'animation a immédiatement saisi l'opportunité de cette découverte ; elle accompagnerait les enfants dans la création d'un tel ouvrage !

Il a été nécessaire de jongler avec le premier confinement, puis le second mais ça y est, la BD est presque prête et part en impression grâce au Service communication de la Ville.

L'histoire est donc simple : rechercher par tous les moyens Yohan, disparu. Et pour cela, ils ont enquêté dans Rungis, combattu à l'épée, déjoué une sorcière et... sont allés à la plage.

Ce sont les enfants eux-mêmes qui sont en scène, photographiés par les animateurs. « On a travaillé sur les émotions et sur le fait d'exprimer ses émotions, et cela a bien aidé. En effet, il est difficile de jouer une scène figée lorsque l'on a 4 ou 5 ans et d'arriver à véhiculer un message. Grâce aux différents jeux de mimes en amont (mimer la tristesse, la joie, la colère...), les enfants étaient à l'aise et les scènes se sont toutes révélées fluides et expressives », explique Gaëtan Laine, le directeur du centre.

Ce projet a permis non seulement d'investir enfants et animateurs sur le long terme, de développer l'imaginaire, de créer des partenariats transverses (Méridienne, Service communication) mais encore de faire découvrir aux parents « interdits de séjours » dans la structure en raison de cet affreux virus, ce qui a été vécu par leurs enfants, durant ces longs mois.

Inscriptions accueil de loisirs pour cet été

Les vacances scolaires arrivent bientôt et voici donc les dates pour inscrire les enfants dans les accueils de loisirs cet été : du lundi 14 juin 9h au vendredi 18 juin 17h en mairie et sur internet jusqu'au dimanche 20 juin, 23h.

À noter : les accueils de loisirs ouverts cet été !

	Juillet (du mercredi 7 au vendredi 30)	Août (du lundi 2 au vendredi 27)
Enfants nés en 2016 et en 2017	Accueil de loisirs Médicis	Accueil de loisirs Médicis
Enfants nés en 2015	Accueil de loisirs les Antes	Accueil de loisirs les Antes
Enfants nés entre 2011 et en 2014	Accueil de loisirs la Grange	Accueil de loisirs les Antes
Enfants nés en 2010	Accueil de loisirs la Grange ou Espace jeunes	Accueil de loisirs les Antes ou Espace jeunes
		Août (du lundi 23 au vendredi 27)
Enfants nés en 2018		Accueil de loisirs Médicis

De nouvelles bornes pour les véhicules électriques



Sur le territoire de Rungis, les sept stations Autolib' ne sont plus utilisées depuis le 31 juillet 2018. Cependant, il reste encore, voie au Lard, leurs bornes de recharge, qui aujourd'hui ne sont plus en service, alors qu'elles pourraient permettre la recharge des véhicules électriques. Dommage, lorsque l'on sait que le développement de la mobilité électrique permet de répondre à deux enjeux majeurs. D'une part la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'autre part la réduction des émissions de particules.

Dans ce contexte, une délibération du Conseil municipal du 30 mars dernier a voté le transfert de la compétence communale appelée « infrastructures de charge » au SIPPAREC. Cela paraît un peu technique, mais cela signifie qu'il prendra en charge :

- ❶ la dépose de ces bornes Autolib' puis l'installation en plusieurs autres endroits du territoire rungissois, de nouvelles bornes intégrant les dernières normes en vigueur,
- ❷ leur exploitation et leur maintenance,
- ❸ leur gestion (facturations des usagers, ...).

Autrement dit, encore quelques semaines de patience... et les utilisateurs de voitures électriques circulant sur la Ville pourront disposer de lieux de stationnement équipés de bornes de recharge. **Une avancée qui s'inscrit dans une volonté de développement durable, véritable fil rouge de la politique municipale.**

Des nouvelles du bruit



Voici un sujet qui revient dans nos pages depuis plusieurs mois ; la question du bruit qui incommoder les Rungissois et la volonté municipale de le faire taire au plus vite. Pour analyser avec le plus de précisions possibles la source de cette nuisance sonore, les élus ont entamé diverses actions. **Bruno Marcillaud** et **Patrick Leroy**, (conseiller délégué à la transition énergétique) ont, dès le début du mois de mars, rencontré la directrice de la RIVED et le directeur de l'usine de valorisation énergétique située sur le MIN. À leur demande, des mesures acoustiques ont été effectuées par un bureau d'études indépendant, et des enregistreurs longue durée étaient positionnés en divers endroits, dans Rungis.

Quelques semaines plus tard, ce bureau d'études faisait part de ses résultats qui signifiaient que la source du bruit provenait bien de la cheminée de l'usine. On connaissait certes la source, mais on constatait dans le même temps son amplification ! Les élus ont alors reconvoqué le 22 avril, les responsables de la RIVED et de l'usine, afin que soit rapidement et définitivement trouvée une solution. Il fut alors acté plusieurs actions à effet immédiat : la diminution de la vitesse du ventilateur d'extraction des fumées de l'usine à 850 tours/mn, au lieu des 940 en vigueur. Avec cette nouvelle vitesse, l'extracteur ne devait plus entrer en résonance et produire ce bourdonnement désagréable. Mais pour juger de manière concrète et réactive de l'effet (ou pas) de cette mesure, il était créé une boîte mail dédiée bruit-uve@rived.fr, pour que les Rungissois incommodés **puissent réagir en direct, sur une période de plusieurs semaines**, en précisant bien le jour et les horaires de nuisances, afin de les comparer au pilotage de l'usine. Cette évaluation participative devait permettre une mise en perspective du fonctionnement de l'usine, des conditions météorologiques et de la perception du bruit.

Il était donc demandé aux Rungissois de faire des relevés les plus précis possibles durant tout le mois de mai. C'est pourquoi **Bruno Marcillaud** qui suit avec une grande attention l'évolution de ce dossier a déclaré : « depuis ces dernières mesures mises en place, le bruit semblerait moins important. J'engage cependant tous les Rungissois incommodés à exprimer au jour le jour, en étant le plus précis possible, leur ressenti. Tous les détails comptent et nous permettront de résoudre au plus vite cette « énigme » du bruit. Car, s'il devait y avoir des travaux importants, ils ne pourraient se faire que pendant l'arrêt de l'usine du 18 juillet au 10 août. Il est donc impératif d'être très réactif. Ceci dit, soyez certains ; nous n'abandonnerons pas ! ».

Travaux d'été Petite voie des Fontaines



Du 17 mai au 27 août 2021, des travaux d'aménagement seront réalisés dans la petite voie des Fontaines entre la voie au Lard et l'avenue Charles Lindbergh avec notamment la pose d'un revêtement drainant écologique sur le trottoir de la résidence des Closeaux, la création de places de parking «Dépose Minute» devant le collège et la maternelle, la création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales au niveau du collège, de la maternelle et la sécurisation des zones piétonnes devant le collège et la maternelle avec l'installation de mobilier urbain spécifique et la création d'une zone de rencontre.

Durant les travaux, le stationnement sera interdit le long du stade et le contre-sens cyclable sera supprimé. La circulation des piétons sera renvoyée sur le trottoir opposé aux travaux. Ces travaux seront effectués par phase.

Phase 1 : de la voie au Lard au Gymnase des Closeaux du 17 mai au 11 juin

- ⊗ Le stationnement sera interdit sur toute la portion.
- ⊗ La circulation des véhicules sera mise en sens unique depuis la voie au Lard vers l'avenue Charles Lindbergh.
- ⊗ La vitesse sera limitée à 10 km/h.
- ⊗ Les accès au cimetière et au Dojo seront maintenus.

Phase 2 : le long du skate-park et du stade du 11 juin au 7 juillet

- ⊗ La circulation des véhicules sera limitée à 10 km/h.

Phase 3 : devant l'école des Sources et le Collège du 7 juillet au 9 août

- ⊗ La petite voie des Fontaines sera fermée à la circulation depuis le Gymnase des Closeaux jusqu'à la sortie de la cuisine centrale.
- ⊗ La résidence des Closeaux restera accessible depuis la voie au Lard.
- ⊗ L'accès à la cuisine centrale se fera par l'avenue Charles Lindbergh, les véhicules seront autorisés à emprunter la rue à contre sens de la circulation.
- ⊗ Une déviation sera mise en place par la petite voie des Fontaines, l'avenue des Antes, la rue des Halliers, l'avenue Charles Lindbergh.

Phase 4 : Réfection des enrobés du 9 au 20 août

- ⊗ La petite voie des Fontaines sera fermée à toute circulation depuis la voie au Lard jusqu'à l'avenue Charles Lindbergh.
- ⊗ Le stationnement sera interdit sur toute la portion.
- ⊗ Une déviation sera mise en place par la petite voie des Fontaines, l'avenue des Antes, la rue des Halliers, l'avenue Charles Lindbergh.
- ⊗ L'accès à la résidence des Closeaux ne sera possible que de 17h à 8h chaque jour.



Réunion avec les commerçants rungissois



Bruno Marcillaud et **Patrick Attard** (*Conseiller délégué en charge des commerces de proximité*) ont signé le 19 avril dernier une convention avec la CCI94 l'autorisant à intervenir auprès des commerçants de la commune, en leur apportant un soutien, notamment en cette fin de crise sanitaire. Sur la base du volontariat, la CCI peut désormais aller à la rencontre des commerces pour établir un diagnostic, faire le point sur différents domaines et proposer au besoin, un plan d'actions en lien et en accord avec chaque commerçant. En plus de ces actions, elle peut également mener des accompagnements spécifiques; notamment un appui à la création, au lancement et au développement d'une association des commerçants. C'est pourquoi le 11 mai dernier tous les commerçants de la Ville étaient conviés à une réunion à la Grange Sainte-Geneviève en présence de deux membres de la CCI94. Il s'agissait d'une première prise de contact au cours de laquelle la CCI94 présentait les différentes formes que pouvait prendre cet accompagnement. Les commerçants présents ont tous montré de l'intérêt pour les idées proposées et les retours d'expérience exprimés par la CCI.

Des mesures en faveur des restaurateurs



On se réjouit des nouvelles mesures en vigueur depuis le 19 mai dernier qui nous permettent (enfin !) de pouvoir nous asseoir en terrasse pour manger et boire un verre. Peu à peu la vie reprend. Mais cette liberté retrouvée implique une certaine logistique pour tous les restaurateurs de la commune. Les élus ont donc décidé de les aider, en leur facilitant l'accès au domaine public pour installer leurs « terrasses éphémères » devant leur établissement, mais encore en annulant la redevance à payer pour de telles installations, et ce jusqu'à la fin de la situation. En période « normale » chaque restaurateur doit habituellement faire une déclaration qui se concrétise par un arrêté du maire et une taxe, définie au nombre de mètres carrés de la terrasse.

Exposition A table!



Une exposition ouverte au public depuis le 19 mai
2 place de la Manufacture 92310 Sèvres

Dans le cadre des pourparlers autour de la Cité de la gastronomie, **Bruno Marcillaud** a été invité avec **Stéphanie Daumin**, maire de Chevilly-Larue et présidente du syndicat d'études de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis à l'exposition « **À table! Le repas, tout un art** » à la manufacture de Sèvres. L'exposition montre l'évolution d'une pratique universelle et fait « œuvre citoyenne » en luttant contre l'uniformisation des goûts et en soutenant la singularité de la culture française. Elle rappelle la portée du repas gastronomique qui accompagne en France tous les événements importants de la vie. À travers cette exposition, la Cité célèbre aussi la convivialité, le partage et la transmission, en mettant les petits plats dans les grands, pour une invitation au voyage de l'Antiquité à nos jours, gourmand et surprenant. L'occasion de fêter les 10 ans du classement par l'UNESCO du repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, et les 280 ans de la Manufacture de Sèvres.

Une nouvelle pharmacienne au Lagué



Les Rungissois n'ont pas été surpris lorsqu'ils l'ont découverte «pharmacienne titulaire» de la pharmacie du Lagué. **Delphine Cintract**, Rungissoise depuis neuf années, a été l'assistante de Bruno Lernould. Parti à la retraite, elle a racheté son officine et s'y est installée avec Marion et Patrick (tous deux préparateurs), bien décidée à garder le caractère familial, propre au lieu.

Les habitués se sont aperçus des travaux importants qui s'opèrent actuellement dans les locaux : «ils vont durer jusqu'à la mi-juin, au moins. Mais après, ce sera beau et moderne» explique-t-elle. Des travaux qui intègrent des espaces nouveaux : «nous voulons développer la phytothérapie, la micro-nutrition, la parapharmacie avec de nouvelles gammes. Et puis aussi intégrer un rayon vétérinaire qui n'existait pas», précise-t-elle. En plus de ces rayons nouveaux, l'équipe entend proposer des services à la personne tels que la préparation des doses à administrer, facile à organiser avec le robot PDA dont elle dispose. Mais également, grâce au diplôme d'orthopédiste de Patrick, elle veut offrir du «sur-mesure» pour les semelles thermoformées ou les différentes attelles. En fait, on l'aura compris ; la nouvelle pharmacienne souhaite moderniser et rendre plus fonctionnelle son officine, mais elle désire avant tout, rester une «pharmacie de quartier».

Pour en savoir plus : Pharmacie du Lagué - 13 rue de l'Abreuvoir 94150 Rungis

☎ 01.46.86.29.03 - ✉ pharmaciedulagué@gmail.com

Agnès Jonneau, la sophrologie comme chemin de vie



Depuis toujours, **Agnès Jonneau** s'intéresse au «développement personnel». Durant une vingtaine d'années, par goût, par curiosité, elle n'a cessé d'approfondir la question en participant à des formations, des conférences, des séminaires sur le sujet, en se disant «qu'un jour peut-être», elle se lancerait. Et puis ce jour est venu : «j'avais besoin de donner davantage de sens à ma vie professionnelle. J'avais en moi ce besoin d'être alignée avec mes envies, mes aspirations et mes valeurs. L'être humain est au cœur de mes préoccupations et devenir thérapeute était depuis toujours dans mes projets. J'ai juste attendu le bon moment pour le faire». Elle reprend alors ses études auprès de l'Institut de Formation à la Sophrologie — Paris X ; première école à obtenir la reconnaissance officielle du métier de sophrologue, avec l'inscription de son certificat professionnel dans le répertoire national de la certification professionnelle (RNCP). En complément de cette formation et pour proposer des accompagnements adaptés à chaque âge, elle poursuit deux spécialisations, une liée aux troubles des apprentissages (HPI, DYS, TDA/H), troubles émotionnels et troubles du sommeil des enfants et des adolescents. Une autre liée au monde de l'entreprise, pour animer des ateliers sur le bien-être, la gestion du stress. Ses diplômes en poche, elle exerce sur rendez-vous depuis février 2021 en tant que sophrologue à domicile et en téléconsultation.

Pour en savoir plus : Agnès Jonneau Sophrologue - 4, rue des Druides 94150 Rungis

☎ 06.60.31.55.15 ✉ contact.agnes.jonneau@gmail.com



Plan canicule 2021



L'été sera chaud, paraît-il !

C'est pourquoi nous rappelons ici le dispositif « plan canicule », reconduit cette année encore, par la Ville de Rungis. En cas de fortes chaleurs durant l'été, il convient de prendre des mesures pour assurer des actions de veille et de prévention en faveur des publics les plus fragiles ; personnes âgées ou personnes en situation de handicap. Il faut protéger, alerter, coordonner, secourir, soigner, entourer... Des missions qui exigent au quotidien, la responsabilité de tous et la solidarité. Comme chaque année, le CCAS a donc ouvert un registre recensant les personnes de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap qui le souhaitent afin de connaître au mieux ces personnes qui ne sont pas déjà en relation directe avec le CCAS (cf notre article du mois dernier). L'important étant de pouvoir avoir un contact régulier avec les Rungissois inscrits et leur apporter une aide si cela est nécessaire.

Les personnes isolées, retraitées ou les adultes en situation de handicap sont très fortement invités à s'inscrire sur ce registre tenu par le CCAS en appelant le ☎ 01.45.12.80.51

Service d'aide et d'accompagnement à domicile



L'équipe rungissoise du SAAD

Le CCAS de Rungis bénéficie d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap afin de contribuer à leur maintien à domicile.

Bien au-delà des tâches ménagères, l'aide à domicile permet un lien social en apportant une présence et un soutien moral et facilite les relations extérieures. Elle peut également stimuler les personnes grâce à des activités ludiques ou en les aidant dans leurs démarches administratives simples. Un service de transport est par ailleurs proposé si les usagers souhaitent aller en courses, chez le médecin etc. les déplacements peuvent s'effectuer avec un véhicule PMR (Personne à Mobilité Réduite) si besoin.

Depuis plus d'un an, malgré un contexte sanitaire difficile et anxiogène tant pour les bénéficiaires que pour elles-mêmes, elles n'ont cessé d'être présentes auprès des Rungissois les plus fragiles. Un investissement, apprécié de tous.

ERRATUM

Dans l'édition d'avril, en page 18, nous indiquions que le CCAS, comme l'Hôtel de Ville, étaient fermés le 1^{er} jeudi matin de chaque mois. Or, le CCAS est fermé au public tous les jeudis après-midi. Nous vous prions de nous excuser pour cette erreur.

Élections régionales et départementales



En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de COVID-19, les élections régionales et départementales qui devaient se tenir en mars puis décembre 2021 ont été regroupées et reportées à juin 2021. Les électeurs français inscrits sur les listes électorales se rendront donc aux urnes pour élire leurs conseillers régionaux et départementaux le 20 juin 2021 pour le 1^{er} tour, et le 27 juin 2021 en cas de second tour. En cas d'impossibilité pour vous déplacer durant ces deux jours, vous pourrez voter par procuration. Le Gouvernement a mis en place un site pour simplifier la démarche : maprocuration.gouv.fr et permettre d'effectuer sa demande de procuration en ligne en toute simplicité avant de se rendre au commissariat ou à la gendarmerie pour valider son identité. Vous serez informé par voie électronique dès que la Ville de Rungis aura validé la bonne réception de la procuration.

- **Les conseillers régionaux** sont élus pour une durée de 6 ans dans le cadre de la région, au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.
- **Les conseillers départementaux** sont élus dans le cadre du canton. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à deux tours, pour une durée de 6 ans.

Fort investissement des élus et des agents pour les jobs d'été



L'équipe fortement investie pour la réussite des jobs d'été, autour de Patricia Korchef-Lambert, Françoise Payen et Mohand Ould-Slimane.

Nous venons de traverser des mois bien singuliers, durant lesquels chacun a tenté d'ajuster ses habitudes pour vivre malgré tout. Il fallait se frayer un chemin au travers des contraintes sanitaires qui ont émaillé ces longues semaines. Il fallait surtout ne pas se laisser aller à la morosité. Parcours qui n'a pas toujours été aisé et qui a parfois occasionné bien des inquiétudes, notamment chez les étudiants et lycéens, privés de cours en présentiel, de relations sociales pétillantes propres à la jeunesse et en manque de stages ou de jobs. Voici une strate de la population qui a souffert sans doute plus que quiconque et qui aux dires des spécialistes ne se

porte pas bien du tout. Les entreprises, également tributaires de la situation ambiante, n'ont pu comme à l'accoutumée ouvrir leurs portes. Or, on sait combien l'immersion en entreprise est importante dans un cursus étudiant. On sait aussi qu'ils sont nombreux à devoir travailler pour payer leurs études, leur logement, leur nourriture. Pour toutes ces raisons, à l'initiative de **Patricia Korchef-Lambert** (première adjointe), **les élus ont décidé cette année, de prendre toutes les candidatures des jeunes Rungisais qui postulaient pour un job d'été au sein d'un service en mairie.** « *C'est un choix que nous assumons totalement ! Nous avons voulu répondre le mieux possible à la carence vécue par les jeunes sur le terrain. La situation économique n'est pas propice. Les entreprises, elles aussi, rencontrent des difficultés. Il nous a donc semblé important et j'ose dire "normal", d'augmenter nos offres d'accueil et de permettre au plus grand nombre de jeunes Rungisais de travailler cet été en mairie* » a déclaré la première adjointe qui a par ailleurs ajouté à l'attention des services municipaux : « *Je sais que recevoir des jeunes de manière temporaire implique de pouvoir leur proposer des choses intéressantes à faire. Je vous remercie pour tout ce que vous pourrez faire ! C'est tellement important pour eux. À nous tous, élus et agents, nous pouvons ainsi être solidaires de notre jeunesse* ». 50 jeunes seront donc embauchés par la Ville de juin à août et répartis dans tous les services municipaux. Plusieurs seront déployés par exemple, au sein du centre de vaccination sur le MIN qui ouvrira vers le 31 mai, pour lequel la Ville de Rungis apporte une aide majeure. Ils participeront à l'accueil et à la logistique et s'inscriront dans une action civique. D'autres, bénéficiaires du pass'BAFA mis en place par les élus, seront intégrés dans les équipes d'animation des centres de loisirs et pourront ainsi cumuler cet emploi d'été avec leur stage pratique.



La distribution des bulbes, de retour place Louis XIII



C'est le printemps et les envies de jardiner se partagent. Aussi rendez-vous **samedi 5 juin dès 10h place Louis XIII**. Les jardiniers municipaux reprendront leur distribution gratuite des bulbes utilisés l'an dernier dans les massifs des espaces verts de la Ville.

- Distribution dans la limite du stock disponible.
- Profitez-en pour rencontrer les jardiniers et pour leur demander conseils et astuces pour vos balcons et maisons.

NB : File d'attente adaptée sous la halle et distanciation sociale de rigueur pour le respect des gestes barrières.

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Sous la responsabilité de leurs auteurs, cette tribune n'engage en aucune façon la Ville

Groupe Rungis – Agissons ensemble

En février, lors de la réunion de la commission « commerces de proximité », nos représentants ont proposé que la Ville participe à l'achat de bons valables uniquement dans les commerces rungissois, comme cela se pratique dans plusieurs villes voisines. Cette opération dont les modalités restaient à déterminer, serait favorable à nos commerçants, et aux Rungissois ayant particulièrement souffert de la crise sanitaire. Ce serait aussi l'occasion pour certains de découvrir nos commerces de proximité.

Le projet devait être étudié rapidement. Or à ce jour, aucune nouvelle, aucune réponse à cette proposition. Le compte-rendu de la commission ne l'évoque même pas. La seule action en faveur des commerçants consiste à solliciter l'aide payante de la CCI pour créer une association, dont on se demande quels seraient les effets bénéfiques. Quant au CCAS, qui offre 30 € en bons d'achats aux personnes âgées à l'occasion de leurs anniversaires, a récemment accordé des bons valables... à Carrefour !

Le laxisme de notre municipalité face à la crise sanitaire (brassage de personnel entre les centres, réunions en présentiel, regroupements sur la voie publique, non-respect des règles d'effectif lors de manifestations) a porté à conséquence ! Une école maternelle est totalement fermée, ainsi que plusieurs classes dans les écoles élémentaires. Et le Maire essaie de vous persuader que c'est grâce à lui qu'un vaccindrome a ouvert sur le MIN ... décision bien sûr complètement indépendante de sa volonté !

Béatrice WILLEM et les élus de Rungis-Agissons ensemble :
Jean-Denis Béquin, Corinne Reiter, Dominique Gasser, Anne-Sophie Mongin, Cyril Cabin

Groupe Rungis – Avenir

Servir et non se servir

L'organisation des élections pendant une crise sanitaire mondiale va malheureusement garantir la victoire du premier parti politique en France : l'abstention

Notre ville n'a jamais eu autant de candidates aux élections départementales. Espérons que Rungis sera mieux considérée par le futur conseil départemental. Le Maire de Rungis, qui participe activement à la campagne de sa candidate, a toujours annoncé être Apolitique et pourtant il siège au groupe Les Républicains, au conseil de l'EPT12 et à la métropole du grand Paris.

Toutes ces contradictions montrent encore une fois le fantaisisme de notre maire qui a oublié le score de son élection (3 électeurs sur 4 n'ont pas voté pour lui) et que l'effet des annonces mensongères ne durera pas longtemps.

« Le mensonge prend l'ascenseur, la vérité prend l'escalier mais la vérité triomphera toujours. »

Nous avons constaté plusieurs verbalisations par certains policiers municipaux pour des motifs litigieux (fumant devant leur domicile à 21h en violation du couvre-feu, plaque d'immatriculation tordue...)

Comment le maire de Rungis, en tant qu'autorité responsable de cette police municipale, peut-il cautionner ces verbalisations ?

Il est primordial que notre police municipale garde un rôle de proximité, de prévention et de pédagogie dans le respect des habitants tout en faisant acte de discernement.

Nous espérons qu'avec le retour des beaux jours et de nos libertés, nous puissions retrouver une vie épanouie.

Jérôme HAJJAR
Conseiller municipal d'opposition ☐ 06.08.46.65.56

Le CBE recherche des bénévoles

Malgré une volonté chevillée au corps, il est parfois bien utile d'être aidé pour réussir à (re)trouver un emploi. En effet, le monde professionnel a des normes, des spécificités et des critères qui évoluent. Et cette période singulière, avec son isolement forcé, ont pu générer de l'inquiétude et une perte de confiance en soi. Il paraît alors important de pouvoir être accompagné sur la durée.

L'association CBE SUD 94, où Patricia **Korchef-Lambert** (*première adjointe*) représente la Ville de Rungis, lance donc un double appel. Elle sollicite actuellement en urgence :

❶ **une dizaine de nouveaux bénévoles** dans le cadre de parrainages, pour suivre des jeunes adultes en recherche d'emploi ou d'apprentissage ;

❷ **du matériel informatique** pour les accompagner, dans le cadre du projet « un PC pour l'emploi ». Selon une étude, un demandeur sur six n'aurait pas de matériel personnel à disposition pour effectuer ses investigations.

Deux requêtes concrètes qui s'adressent aux actifs, aux retraités qui pourront partager avec leur filleul leurs connaissances du monde du travail, des métiers et des pratiques de recrutement. Ils proposeront un soutien dans la recherche et éventuellement durant la période d'adaptation au sein de l'entreprise. La démarche varie d'un demandeur d'emploi à l'autre, car elle vise à répondre à la singularité de chaque personne. Les rencontres peuvent différer de forme : rendez-vous présentsiels ou téléphoniques. L'accompagnement se poursuit entre trois et neuf mois. Du fait de la situation sanitaire actuelle, il peut aussi être envisagé en visio.



LE CBE Sud 94 : le Comité de Bassin d'Emploi sud-val-de-marnais (association loi 1901), créé en 1994, a pour vocation de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi en suscitant et en soutenant les initiatives locales sur le territoire. Il réunit six communes du Val-de-Marne : Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haj-les-Roses, Rungis, Thiais, Villejuif, la zone Aéroportuaire Paris Orly ainsi que des chefs d'entreprises, des syndicats patronaux et salariés, et des représentants du secteur associatif et de l'économie sociale.

Visite hors les murs du « Musée de la Grande Guerre » de Meaux



Jeudi 6 mai, après trois reports successifs dus à la pandémie, les élèves du CM2 d'**Isabelle Nedjar** et du CMI/CM2 de **François Amblard** ont pu découvrir les richesses du « **Musée de la Grande Guerre** » de Meaux, tout d'abord en

assistant à une visite virtuelle d'une partie du musée avec une première médiatrice culturelle puis en admirant des objets ayant appartenu à des soldats, apportés par une seconde. L'U.N.C, qui était partie prenante du projet initial, n'a pu hélas participer pleinement à cette manifestation à cause des conditions sanitaires en vigueur. Néanmoins, une de ses représentantes a pu constater combien les enfants étaient attentifs et intéressés par ces interventions. Ils ont d'ailleurs été complimentés par les deux médiatrices. La logistique du transport des pièces d'artillerie et le travail des femmes pendant la guerre de 14-18 n'ont maintenant plus de secret pour eux. **L'U.N.C espère reprendre très bientôt le partenariat avec les classes motivées en même temps que la participation des élèves aux commémorations nationales.**



Cérémonie du 8 mai... malgré tout!



Le ciel était gris et lourd en ce matin du 8 mai. Un public éparé, masqué, avait tout de même bravé les craintes suscitées par la crise sanitaire et participait à la commémoration du 8 mai 1945. Mais cette année, pour les raisons que l'on sait ; aucun enfant du CME pour déposer les gerbes avec le maire, aucun musicien de l'EHR, aucun représentant des associations rungissoises. Seulement une poignée d'élus et d'anciens combattants venus rendre hommage aux femmes et aux hommes, dont le sacrifice librement consenti permit à la France de siéger à la table des vainqueurs, le 8 mai 1945, puis à l'Europe de se reconstruire.

Notre devoir est d'œuvrer aujourd'hui comme hier pour le maintien de cet héritage de paix, légué par les soldats de la Seconde Guerre mondiale, et d'être des passeurs de mémoire, malgré tout...

Des nouvelles de la ville jumelle : Stansted-Mountfitchet

Savez- vous que le comité de jumelage rungissois a été mentionné dans la Presse anglaise ?



Partout dans le monde la COVID19 a occasionné des problèmes physiques ou parfois plus « psychologiques ». L'association anglaise « **Let's talk Stansted** » a donc décidé, il y a quelques mois, d'organiser un événement caritatif afin de lever des fonds pour aider les personnes travaillant autour de la santé mentale. L'idée : créer une marche virtuelle (aller-retour) qui relierait la ville de Stansted-Mountfitchet à sa jumelle Rungis. Le défi était lancé ; comme on ne pouvait se déplacer (confinement oblige) chaque kilomètre devait être virtuellement signifié par une photo. L'organisateur de ce défi a pris contact avec le Comité de jumelage de Rungis, qui évidemment s'est immédiatement pris au jeu. Différentes photos de Rungis (évoquant toutes la nature) ont été envoyées, ainsi qu'une vidéo amicale que vous pouvez retrouver sur le compte facebook de la Ville de Rungis :

www.facebook.com/106649637809202posts/272714594536038/?d=n.



Visite guidée du Sénégal. Exposition en juin

L'association **Nouro Te Woute** (NTW : *Tous pareils, Tous différents*) est composée de deux entités : l'une à Rungis, l'autre à Thiès au Sénégal. Toutes deux travaillent ensemble au développement et à la réalisation d'actions en faveur de l'éducation, au Sénégal. Au fil des ans, par leurs engagements communs, un lien étroit s'est tissé entre les deux villes permettant la mise en place de moyens financiers, pour la création d'un centre de documentation, d'une salle de lecture à Thiès et l'acheminement de livres. Des actions solidaires pour lesquelles les Rungissois et notamment les jeunes ont été parfois sollicités. Une belle manière de s'ouvrir sur le monde, par des projets interculturels et des échanges variés entre les élèves de Rungis et de Thiès. Malheureusement depuis mars 2020, la pandémie a coupé tous les élans, notamment pour la collecte de jeux de société et les animations. L'association rungissoise n'est cependant pas restée inoccupée, d'autant qu'à Thiès les activités de NTW pouvaient continuer ; le Sénégal, globalement épargné par la Covid19, n'a organisé aucun confinement. Mais pour garantir la sécurité des personnes accueillies au CDI et à la salle de lecture, l'antenne rungissoise a tenu à subventionner l'achat de stations de lavage et de gel hydroalcoolique. Elle a aussi permis au CDI en 2020 de renouveler son parc informatique qui datait de plus de 15 ans. **Toutes ces actions vous seront racontées durant le mois de juin, grâce aux onze panneaux de l'exposition intitulée « Visite guidée du Sénégal », installés sur les grilles du parc de la mairie d'honneur.** Et pour en savoir plus, concernant l'engagement de NTW, vous pourrez retrouver ses membres lors de la journée des associations en septembre.



Résultats de l'enquête sur la communication de la Ville

Du 2 au 30 avril, près de 300 Rungissois ont participé à l'enquête sur la communication lancée par la Ville, soucieuse de répondre au mieux aux attentes des habitants en matière d'information. Ils ont ainsi exprimé leurs idées et fait part de leurs remarques concernant les différents supports de communication de la Ville.

Le papier a toujours la cote...

En répondant à l'enquête, les Rungissois ont exprimé leur attachement au journal et à l'affichage municipal qui restent leurs premières sources d'information. Les réseaux sociaux et le site internet deviennent également des sources d'information non négligeables : 25% des répondants affirment que les réseaux sociaux sont leur première source d'information sur la ville, confirmant l'intérêt des Rungissois pour le développement de la communication numérique de la Ville.

Si le journal est très lu (66,9% des répondants affirment le lire dans son intégralité), les lecteurs ont exprimé de nouvelles attentes : davantage de retours en images avec des photos (60,5%), des articles sur le patrimoine (58,9%), ce qui confirme l'intérêt de cette rubrique nouvellement créée, mais également des portraits de Rungissois (37,8%).

... et les réseaux sociaux intéressent de plus en plus 62,2% des répondants suivent la page Facebook de la Ville

(facebook.com/Rungis94). Ceux qui la suivent souhaitent voir principalement des informations pratiques (63,1%), des photos de la ville ou des archives (46,4%) ou encore des vidéos en direct (27%).

Pour poursuivre dans la dynamique lancée en juillet dernier, l'enquête interrogeait sur les prochains réseaux sociaux sur lesquels les Rungissois souhaiteraient que la Ville communique. Verdict : **Instagram** sort en tête des choix, suivi de peu par **Twitter**, puis par **LinkedIn**. **Et depuis quelques jours, la Ville est présente sur ces trois réseaux.**

N'hésitez donc pas à les suivre et à y échanger.

Instagram : [instagram.com/rungis94150](https://www.instagram.com/rungis94150)

Twitter : twitter.com/rungis94150

LinkedIn : [linkedin.com/company/mairie-de-rungis](https://www.linkedin.com/company/mairie-de-rungis)

Groupe ou page Facebook : quelle est la différence ?

La Ville de Rungis possède sa page Facebook officielle (facebook.com/Rungis94) depuis l'été dernier ainsi que le groupe « Les commerces de Rungis » créé en novembre en soutien aux commerçants. En revanche, elle n'administre pas les autres groupes de discussion (Tu sais que t'es Rungissois quand..., Entre Rungissois, Rungis Village...).

Pour contacter la Ville, vous pouvez envoyer un message via la page Facebook de Rungis ou utiliser le formulaire de contact sur [rungis.fr](https://www.rungis.fr).

À partir du 1^{er} juillet, du nouveau pour la poubelle jaune

La collecte des ordures ménagères est une compétence dévolue non plus à la Ville, mais au Territoire Grand-Orly Seine Bièvre. À partir du 1^{er} juillet, l'EPT 12 auquel nous appartenons simplifie ses consignes de tri en ce qui concerne la poubelle jaune.

Désormais, de nouveaux emballages pourront y être collectés :

- les petits emballages métalliques ;
- les barquettes, sacs et boîtes en plastique ;
- les pots en plastique ;
- les films des suremballages.

Ils devront tous être :

- vidés ;
- non imbriqués ;
- jetés en vrac.

Ils rejoindront :

- les bouteilles et flacons plastiques ;
- les papiers ;
- les cartons ;
- les emballages métalliques.



**Mais attention : emballage en plastique ne signifie pas plastique !
Aussi, tous les objets en plastique ou la vaisselle jetable ne pourront pas être jetés dans le bac jaune.**

GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

TRI **FACILE**

BOUILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

BOÎTES ALIMENTAIRES

PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES

BARQUETTES, SACS ET BOÎTES EN PLASTIQUE

CARTONS

PAPIERS

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

POTS EN PLASTIQUE

FILMS DE SUREMBALLAGE

À partir du **1^{er} juillet 2021**

Tous les emballages et papiers se trient **NOUVEAU**

- > en vrac sans sac.
- > non imbriqués
- > vidés de leur contenu

CITEO RIVED



Le Conservatoire

☎ 01.45.12.80.87

✉ leconservatoire@ville-rungis.fr

On reprend les bonnes habitudes

Même si elle ne s'était pas vraiment arrêtée, la vie reprend au sein du Conservatoire. Et en cette fin d'année propice aux auditions, aux kiosques des élèves et aux examens, nous sommes heureux d'apprendre qu'ils sont tous maintenus, dans le respect des règles sanitaires. Et oui, on reprend les bonnes habitudes et c'est drôlement bon !

Réservation obligatoire au secrétariat du Conservatoire : ☎ 01.45.12.80.87

Notez sur vos tablettes

Audition de la classe de piano

Judi 10 juin, 19h

- Grange Sainte-Geneviève
- Clotilde Proust, professeur
- Réservation obligatoire au secrétariat du Conservatoire. ☎ 01.45.12.80.87

Le Conservatoire en fête

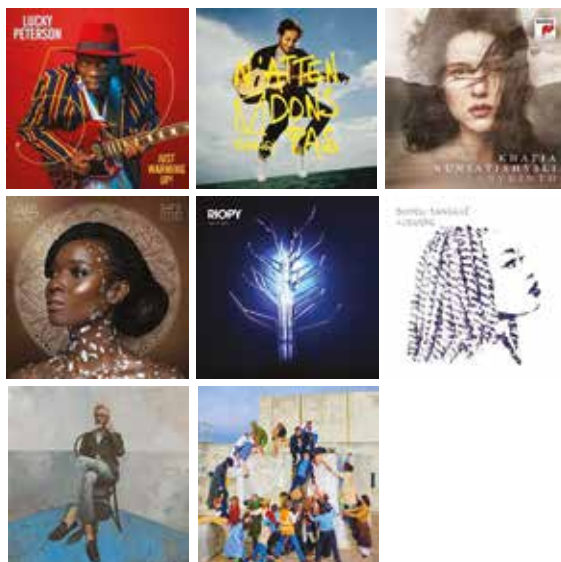
Mardi 22 juin de 16h à 20h30

Le Conservatoire ouvre ses portes pour accueillir le public : essai d'instrument, mini-concerts fleuriront dans toutes les salles. À chaque étage, ou depuis le parc grâce aux fenêtres ouvertes, vous pourrez profiter de cette journée festive.

La Méridienne

Playlist 2020, une année en musique pas comme les autres

2020 est derrière nous ! Pour en garder un souvenir positif malgré tout, la médiathèque a concocté une sélection musicale des disques acquis pendant l'année. Cette playlist propose de découvrir dans tous les domaines musicaux, la riche production de cette année pas comme les autres : chanson ou variété française, jazz, blues, reggae, rap, soul, rock, hard rock, chansons enfantines, musiques du monde, classiques ou « nouvelles », de films ou séries TV, électro. Tous les goûts sont représentés. De quoi vous conforter dans ce que vous aimez ou vous faire découvrir de nouveaux horizons. Et si vous cherchez les morceaux qui vous ont émus ou permis de tenir pendant cette année particulière, pensez à aller voir du côté des CD de compilations de tubes.



Écoutez en cliquant directement sur le QR code ci-dessous, laissez-vous surprendre et venez emprunter les CD correspondants aux titres que vous avez aimés.



Retrouvez aussi, sur le portail de la Méridienne, toute la liste des acquisitions 2020.



Exposition Anne Yermiyew

Avec une constance résolue, nous avons chaque mois annoncé cette exposition en espérant voir les lieux de culture s'ouvrir à nouveau au public. Enfin c'est possible. Alors vite ! Foncez pour découvrir les œuvres de l'artiste ukrainienne Anne Yermiyew ; elles vous attendent depuis plusieurs mois aux cimaises des Parasols.

RENDEZ-VOUS

• Entrée libre. Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 et mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

Atelier nutrition

MERCREDI 2 JUIN À 18H30

Thème de ce mois : « *Le petit-déjeuner en détail* »

L'atelier est animé par **Laureline Le Berrigaud**, diététicienne-nutritionniste.

Que manger au petit-déjeuner ? Est-il équilibré ? Et si je n'ai pas faim... ? Lors de cet atelier, toutes les subtilités du petit-déjeuner (idées, astuces, équilibre...) seront évoquées et partagées.

Histoire de l'art

MERCREDI 9 JUIN À 19H

Les conférences d'histoire de l'art se poursuivent avec Raphaëlle Fonfroide de Lafon. La prochaine conférence consacrée à « **Yves Tanguy** » aura lieu le 9 juin.

Influencé par Max Ernst et Giorgio De Chirico, Yves Tanguy peint des « paysages mentaux » qui conservent toujours une grande part de leur mystère. Ses espaces oniriques insituables sont peuplés de formes à mi-chemin entre les règnes végétal, animal et minéral. Comme Salvador Dali et René Magritte, avec des moyens académiques, il invente de nouvelles images dépaysantes, « *sans concession au monde des perceptions* » (André Breton).

Carl Gustave Jung : « *Il ne fait aucun doute qu'Yves Tanguy est parvenu à représenter le désert, la froideur, l'éloignement de la vie, l'inhumanité cosmique et l'abandon infini de l'horizontalité.* »

Atelier sophrologie

JEUDI 10 JUIN À 14H30

Thème de ce mois : « *Respiration et séance méditative* »

L'atelier est animé par **Myriel Rigaud**, sophrologue. Une invitation à la présence relaxante, bénéfique après tous ces longs mois difficiles

Le site internet des PARASOLS, c'est pour le mois de juin

NOUVEAU !

Toutes les informations de l'association sur le lien : <https://www.lesparasols-rungis.fr>

● À partir de juillet, les adhésions pour la prochaine saison (2021/2022) se feront directement à partir du site ou au secrétariat pour les habitués de la saison 2020/2021

● puis à partir du 3 septembre pour tous les nouveaux adhérents. En attendant, vous pouvez continuer à suivre les PARASOLS sur leur page Facebook, <https://www.facebook.com/lesparasolsmpt>

Notez que la fin des cours pour la saison 2020/2021 est le 06 juillet 2021.

Fête de la Musique !

Et si le contexte sanitaire le permet, la Fête de la Musique aura lieu le lundi 21 juin sur la place Général de Gaulle à partir de 18 h !



* le théâtre de Rungis *

Renseignements et réservations ☎ 01.45.60.79.05

🌐 www.theatre-rungis.fr

ENFIN LA RÉOUVERTURE !

Enfin ! Enfin, nous pouvons recommencer à aller au spectacle et nous enrichir de myriades d'émotions. Toute l'équipe du Théâtre est heureuse de nous accueillir depuis le 19 mai ! Pendant ces longs mois de fermeture, elle a œuvré à préparer des retrouvailles festives avec **12 spectacles en plein air, gratuits et pour tous !**

Du 10 juin au 10 juillet, nous pourrions profiter des magnifiques propositions de cirque, de musique, de danse et de théâtre en famille, entre amis ou les deux !

Découvrez ici quelques-uns des spectacles de ce festival et retrouvez-les tous sur le site du Théâtre.



Lance-moi en l'air

Dans cette pièce de cirque chorégraphiée, les corps glissent l'un sur l'autre, se projettent ou chutent dans un même élan de confiance et de sensualité. La prouesse acrobatique parle du corps de l'autre. Celui qui se jette, celui qui propulse, celui qui jaillit, celui qui est jeté en l'air, celui qui amortit le choc, celui sur lequel on prend appui, qui rattrape ou qui lance. *Lance-moi en l'air* parle aux grands comme aux petits par les énergies instinctives que ce spectacle communique.

RENDEZ-VOUS

Lance-moi en l'air

• Cirque / 30 min / pour tous dès 6 ans • Samedi 12 juin à 15h • Jardin des maisons partagées Simon de Cyrène

Racine(s)



Racine(s) est une partition pour cordes, corde lisse et corde vocale ! Dans un arbre, entre terre et ciel, perpétuellement en mouvement, la cordeliste **Inbal Ben Haim** danse sur le fil, explore, s'enchevêtre, se perd, enlace et épouse les ramifications. Accompagnée par le musicien-chanteur **David Amar**, elle développe un poème d'amour inouï sur notre relation à la nature, pure, essentielle, organique, libérant des images virevoltantes.

RENDEZ-VOUS

Racine(s)

• Cirque et musique / 40 min / Pour tous dès 6 ans • Samedi 12 juin à 16h • Résidence Paray-Rungis

Ploie sous mon corps

Au centre, trois mâts culbuto, morceaux de météorites échouées, et un cratère pour se réfugier. Sur ces improbables planètes, tout bouge obligeant quatre acrobates-musiciens à habiter l'espace autrement. Il faut être capable de tenir, de s'agripper, de revenir au centre quoiqu'il arrive... En live, une musique blues rock, à la fois tribale et authentique, accompagne les acrobates dans une quête spectaculaire résolument optimiste, tournée du bon côté de la force.

RENDEZ-VOUS

Ploie sous mon poids

• Cirque et musique / 55 min / Pour tous dès 6 ans • Samedi 12 juin à 17h • Colline Cacao

Les autres dates du festival

- Jeudi 10 juin à 12h30 : **78 tours**, Cirque et musique, Parc Icade
- Jeudi 17 juin à 12h30 : **Comme un vertige**, Cirque et musique, Parc Icade
- Mercredi 30 juin à 19h : **La Mémoire de l'eau**, Danse, Parc de la Mairie
- Jeudi 1^{er} juillet à 12h30 : **Méandres**, Cirque, Parc Icade
- Samedi 3 juillet : **Toyo !** Cirque et musique, Promenade de l'Aqueduc à 11h / **Jump Cut**, Cirque, **Jardin** Simon de Cyrène à 17h / **Estelle Meyer**, Chanson, Promenade du Château à 21h
- Samedi 10 juillet : **Qui pousse**, Cirque, Promenade de l'Aqueduc à 11h / **Batman contre Robespierre**, Cirque, Cour du Théâtre à 18h

Rejoignez votre ville

sur les réseaux sociaux !



#VilledeRungis

Vous les avez demandés,
les voici !





■ Ordures ménagères ■ Déchets verts ■ Déchets recyclables
■ Verres ■ Déchets toxiques ■ Encombrants

BOURG ANCIEN

Mai

LES ANTES

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

BOURG ANCIEN

Juin

LES ANTES

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Rungis

Du 28 mai au 25 juin 2021

Pratique www.rungis.fr

Distribution des bulbes*

8^{ème} édition

Samedi 5 juin
Dès 10h

Infos : 01 79 61 61 40
* Dans la limite des stocks disponibles

Place Louis XIII
(sous la halle)

Hôtel de ville 3 rue Sainte-Genesève 94130 Rungis
TEL. : 01 45 12 80 00 - Fax : 01 46 87 24 94 - www.rungis.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Jean-Jacques **BRIDEY**, député de la circonscription, reçoit sur rendez-vous à l'Assemblée nationale.

► **Contactez-le par** ✉ jjbridey@assemblee-nationale.fr

Patricia **KORCHEF-LAMBERT** et Nicolas **TRYZNA**, conseillers départementaux reçoivent en mairie de Rungis.

► **Sur rdv** ☎ 01.45.12.80.29

CONSEIL MUNICIPAL

Désormais, tous les conseils sont filmés et visibles en live ou en replay sur la chaîne YouTube de la Ville de Rungis.

Prochain Conseil municipal le 1^{er} juin.

PHARMACIES DE GARDE



www.ars.iledefrance.sante.fr

MERCREDI 2 JUIN, 18H30

► **Les Parasols**

Atelier nutrition

Thème du mois :

« Le petit-déjeuner en détail »

L'atelier est animé par

Laureline Le Berrigaud,

diététicienne-nutritionniste

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

AU 01.46.86.64.84

maisonpourtous@lesparasols-rungis.fr

SAMEDI 12 JUIN, 15H

► **Jardin des maisons
partagées Simon de Cyrène**

Lance-moi en l'air

Cirque / 30 min / pour tous dès 6 ans

SAMEDI 12 JUIN, 16H

► **Résidence Paray-Rungis**

Racine(s)

Cirque et musique

MERCREDI 30 JUIN, 19H

► **Parc de la Mairie**

La Mémoire de l'eau

Danse

JEUDI 1^{ER} JUILLET, 12H30

► **Parc Icade**

Méandres

Cirque

MERCREDI 02 JUIN, 19H

► **Grange Sainte-Geneviève**

**Audition de la classe
de piano**

Florence Robineau, professeur

SAMEDI 12 JUIN, 17H

► **Colline Cacao**

Ploie sous mon poids

Cirque et musique

SAMEDI 3 JUILLET, 11H

► **Promenade de l'Aqueduc**

Toyo !

Cirque et musique

MERCREDI 9 JUIN, 19H

► **Les Parasols**

Histoire de l'Art

avec Raphaëlle Fonfroide

de Lafon consacrée à

Yves Tanguy.

JEUDI 17 JUIN, 12H30

► **Parc Icade**

Comme un vertige

Cirque et musique

SAMEDI 3 JUILLET, 17H

► **Jardin des maisons
partagées Simon de Cyrène**

Jump Cut

Cirque

JEUDI 10 JUIN, 14H30

► **Les Parasols**

Atelier sophrologie

Thème du mois :

« Respiration et séance méditative »

L'atelier est animé par

Myriël Rigaud, sophrologue

LUNDI 21 JUIN À PARTIR DE 18 H !

► **Place Général de Gaulle**

Fête de la Musique

Si l'autorisation est possible !

SAMEDI 3 JUILLET, 21H

► **Promenade du Château**

**Estelle Meyer - « Sous ma
robe, mon coeur »**

Chanson

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

AU 01.46.86.64.84

maisonpourtous@lesparasols-rungis.fr

MARDI 22 JUIN, DE 16H À 20H30

► **Le Conservatoire en fête**

Conservatoire et Parc

Découverte d'instruments - essai d'instrument

- mini-concerts

SAMEDI 10 JUILLET, 11H

► **Promenade de l'Aqueduc**

Qui pousse

Cirque

JEUDI 10 JUIN, 12H30

► **Parc Icade**

78 tours

Cirque et musique

LUNDI 28 JUIN, 19H

► **Conservatoire - Grand salon**

Kiosque « Les élèves »

SAMEDI 10 JUILLET, 17H

► **Cour du Théâtre**

**Batman contre
Robespierre**

Cirque



Dimanche 30 mai

PAIX

21 avenue de la Paix

94260 FRESNES

Tél. : 01 46 68 25 32

Dimanche 6 juin

LAGUE

13 rue de l'Abreuvoir

94150 RUNGIS

Tél. : 01 46 86 29 03

Dimanche 13 juin

CENTRE

Centre commercial Belle Epine - Porte 3

94320 THIAIS

Tél. : 01 56 70 01 48

Dimanche 20 juin

PEUPLERAIE

38 boulevard Pasteur

94260 FRESNES

Tél. : 01 46 66 05 22

Dimanche 27 juin

RUGBY

55 rue Paul Hochard

94240 L'HAY-LES-ROSES

Tél. : 01 46 86 48 02

ÉTAT CIVIL

Naissances

11/04/2021 - **CANCIAN Naël, Evan, Bruno** - Le Kremlin-Bicêtre (94)

22/04/2021 - **GUERNIER Maxence, Régis, Philippe** - Antony (92)

Mariage

19/04/2021 - **Jorge, Filipe FIGUEIREDO DE SA/ Janaina RIBEIRO AMARAL** - Rungis (94)

Décès

08/04/2021 - **Mauricette, Estelle CHOUKROUN épouse BIRS** - Rungis (94)

22/04/2021 - **Huguette LASSALLE épouse CHAUVIGNON** - Paris (14^{ème})

27/04/2021 - **Antonio MOREIRA CARDOSO** - Rungis (94)

25/04/2021 - **Alain, Jean, René NERRIÈRE** - Bondoufle (91)

28/04/2021 - **Monique, Michelle ROSSO épouse GAUTIER** - Clamart (92)

